Le CESE a adopté son avis "Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !"

TRAVAUX PUBLIÉE LE 09/06/2020

Saisine liée : ENTRE TRANSMETTRE ET S'INSTALLER, L'AVENIR DE L'AGRICULTURE !

L'avis ***« Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture ! »*** a été présenté le mardi 9 juin 2020 par **Bertrand Coly**, rapporteur au nom de **la Section de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation** présidée par **Etienne Gangneron.**

Télécharger la fiche de synthèse
Télécharger l'avis

L'avenir de l'agriculture repose sur les femmes et les hommes qui la compose, chefs d'exploitation mais aussi salariés. Or, aujourd'hui dans notre pays, **le nombre d'actifs diminue très rapidement** car les installations sont loin de compenser les cessations d'activités. De plus, au regard de la pyramide des âges et des départs en retraite massifs prévus dans les années à venir, si rien n'est fait, cette tendance devrait se renforcer en entraînant **la disparition d'environ un quart des exploitations qui subsistent encore**.

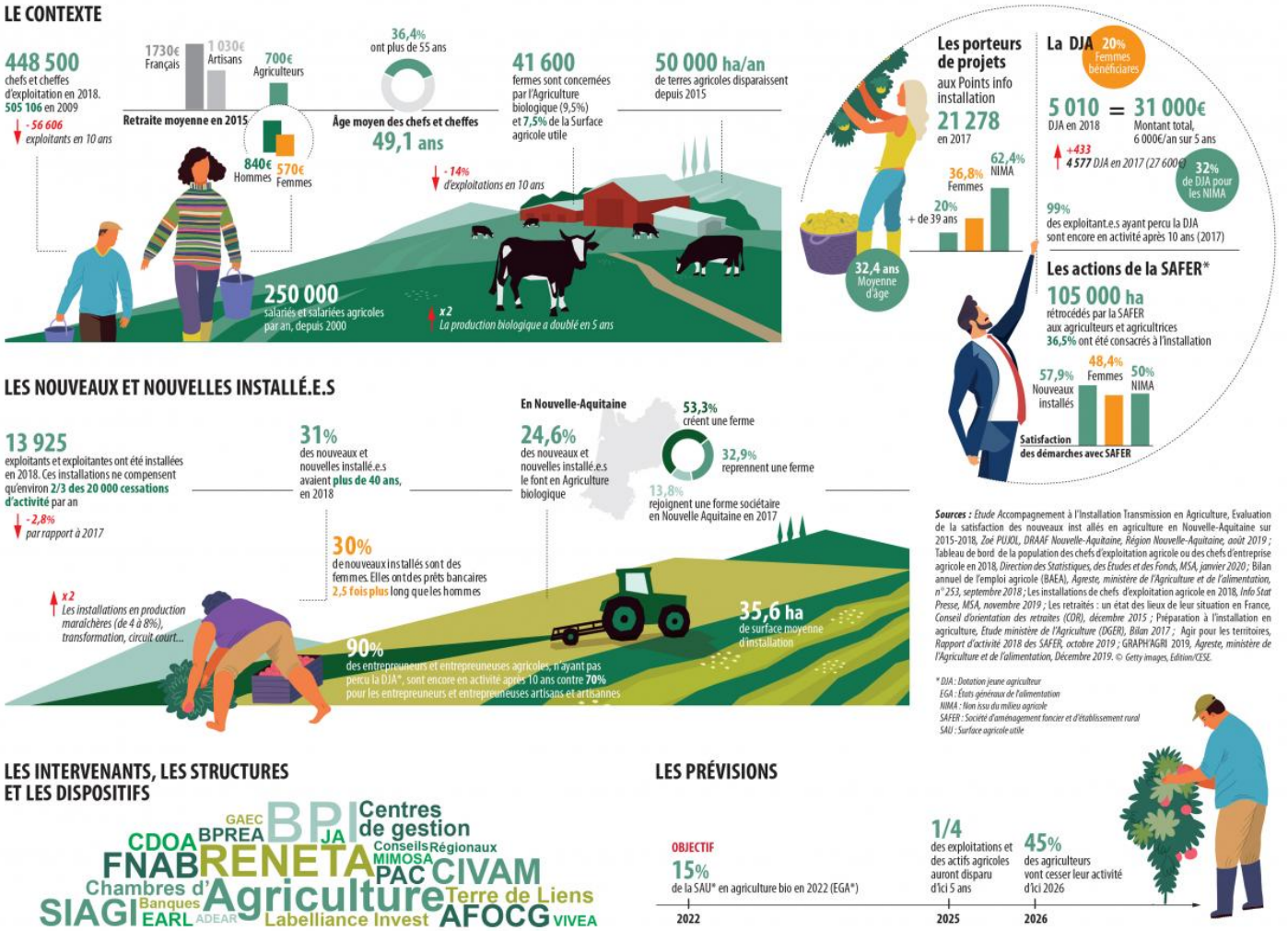
C'est pourquoi, maintenir et si possible augmenter le nombre d'agricultrices et d'agriculteurs constitue **un défi essentiel à relever**. En effet, leur présence et leur travail dans l'ensemble des territoires sont indispensables pour garantir la sécurité alimentaire, assurer **le dynamisme des zones rurales et réussir les transitions** écologique, climatique, énergétique, économique et sociale qui s'imposent.

Paradoxalement, malgré la chute du nombre de fermes constatée depuis des décennies et en dépit de ses contraintes potentielles**, le métier d'agriculteur attire aujourd'hui de plus en plus de jeunes** et de moins jeunes aux profils diversifiés, pour beaucoup non issus du milieu agricole. Malheureusement, une proportion importante d'entre eux ne parvient pas à aller au bout de la démarche pour différentes raisons : projets insuffisamment aboutis ou mal conçus, difficultés de trouver des terres et une ferme disponibles, problèmes d'accès aux financements nécessaires, lourdeur et complexité du parcours d'accompagnement…

Parallèlement, les paysannes et les paysans qui prennent leur retraite rencontrent eux-aussi **des difficultés pour trouver des successeurs**. Si leur localisation et leur fertilité le permettent, les terres qu'ils exploitaient servent trop souvent à agrandir des exploitations existantes ou sont artificialisées, sinon elles peuvent s'enfricher.

Le renouvellement des générations constitue le thème central de cet avis car c'est une condition essentielle pour que l'agriculture française parvienne à réaliser ses indispensables mutations. Après en avoir de manière synthétique retracé les évolutions récentes et présenté la situation actuelle, en particulier sous l'angle sociodémographique, l'avis examine les dispositifs visant à **favoriser l'installation et la transmission puis met en lumière les freins à leur développement.**

Sur cette base, le CESE formule des propositions concrètes pour faire en sorte que celles et ceux qui souhaitent exercer ce métier puissent y parvenir dans de bonnes conditions. Dans cet objectif, il appelle à la mobilisation de tous les acteurs concernés, qu'ils relèvent ou non du secteur agricole, ainsi qu'à la **mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses**. Certaines de ces préconisations ont émergé lors de la « journée citoyenne » organisée dans le cadre de la préparation de l'avis, qui a réuni une vingtaine de personnes directement concernées par un processus de création, de reprise ou de transmission d'exploitations. Elles sont identifiées par un pictogramme dans l'avis.



L'avis a été adopté avec **120 voix pour, 3 abstentions. Il n'y a aucune voix contre.**

Crédit photo couverture : Sandra-Vanessa Liégeois/Coopérative Artéfacts photo de la ferme d'Amédée Hiault, Lestiou, Loir-et-Cher, été 2010.

© - copyright CESE - Novembre 2026